

FICHE D'INFORMATION  
INSCRIPTION POUR LE SERVICE  
DE GARDE 2021-2022



**IMPORTANT : VOICI LES HEURES DE CLASSE ET LES PÉRIODES POUR LE SDG**

<b>Période AM SDG</b>	<b>6:30 à 7:50</b>
Accueil AM	7:50 entrée des élèves
<b>Période du dîner</b>	<b>11:20 à 12 :45</b>
Fin des classes	14:12 préscolaire
<b>Période PM SDG</b>	<b>14:12 à 18:00</b>

**STATUT ET TARIFICATION**

« Montant établi selon la règle budgétaire du MEQ »

**Statut régulier : 8,50\$**/ jour vous devez utiliser 2 périodes par jour, à raison de 3 jours fixes ou plus par semaine.

**Statut sporadique** : *non subventionné par le gouvernement*

Période AM : **5,00\$**

Période Dîner : **4,00\$**

Période PM : **10,00\$**

**ANNEXE B – Prêter attention à ....**

\*Apposer votre signature à la fin du document

\*Ne pas oublier de compléter le verso

\*Dans la section fréquentation vous devez remplir chaque case

\*Veuillez informer le service de garde ainsi que le secrétariat de l'école :

- Vous déménagez avant le mois d'août
- Votre enfant change d'école avant le mois d'août
- Si votre enfant est en garde partagée :  
1 sem./2 ou une facturation en pourcentage les deux parents doivent compléter un formulaire. Vous devez nous contacter par téléphone pour compléter votre dossier.

Entre le 1<sup>er</sup> jour d'école et le 3 septembre aucun changement d'horaire n'est accepté.

**Si votre enfant n'est pas inscrit au SDG, vous devez remplir et remettre le formulaire pour la surveillance du dîner « Annexe A ».**

Pascal Vaillancourt  
Direction

Nathalie Bernier  
Technicienne SDG  
**450-460-7461 poste 3499**  
[sdqderamezay@csdhr.qc.ca](mailto:sdqderamezay@csdhr.qc.ca)